

Paysage

Rive gauche: rive à caractère « naturel »
Rive droite: rive à caractère « promenade »

Mesures

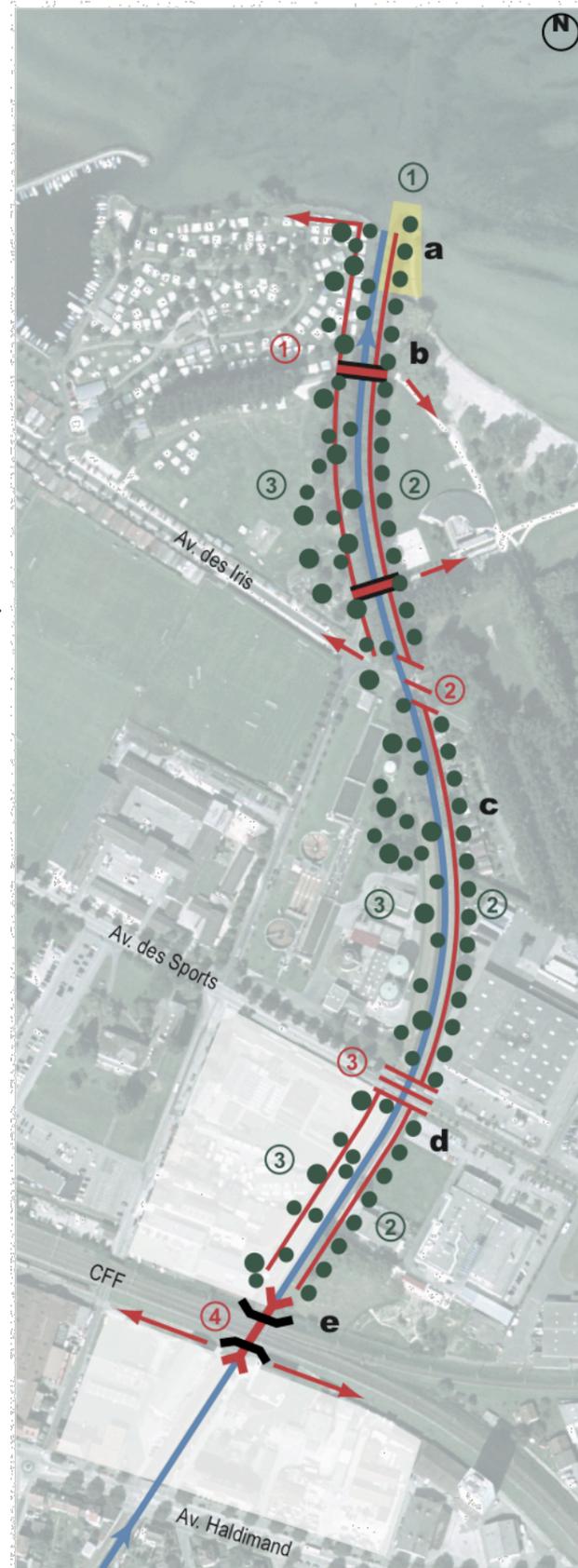
1. Valorisation de l'aménagement du bout du chemin point de vue
2. Création d'un alignement d'arbres
3. Renaturation de la rive, reprofilage du talus (adoucir la pente de la berge), renforcement et diversification des plantations

Mobilité douce

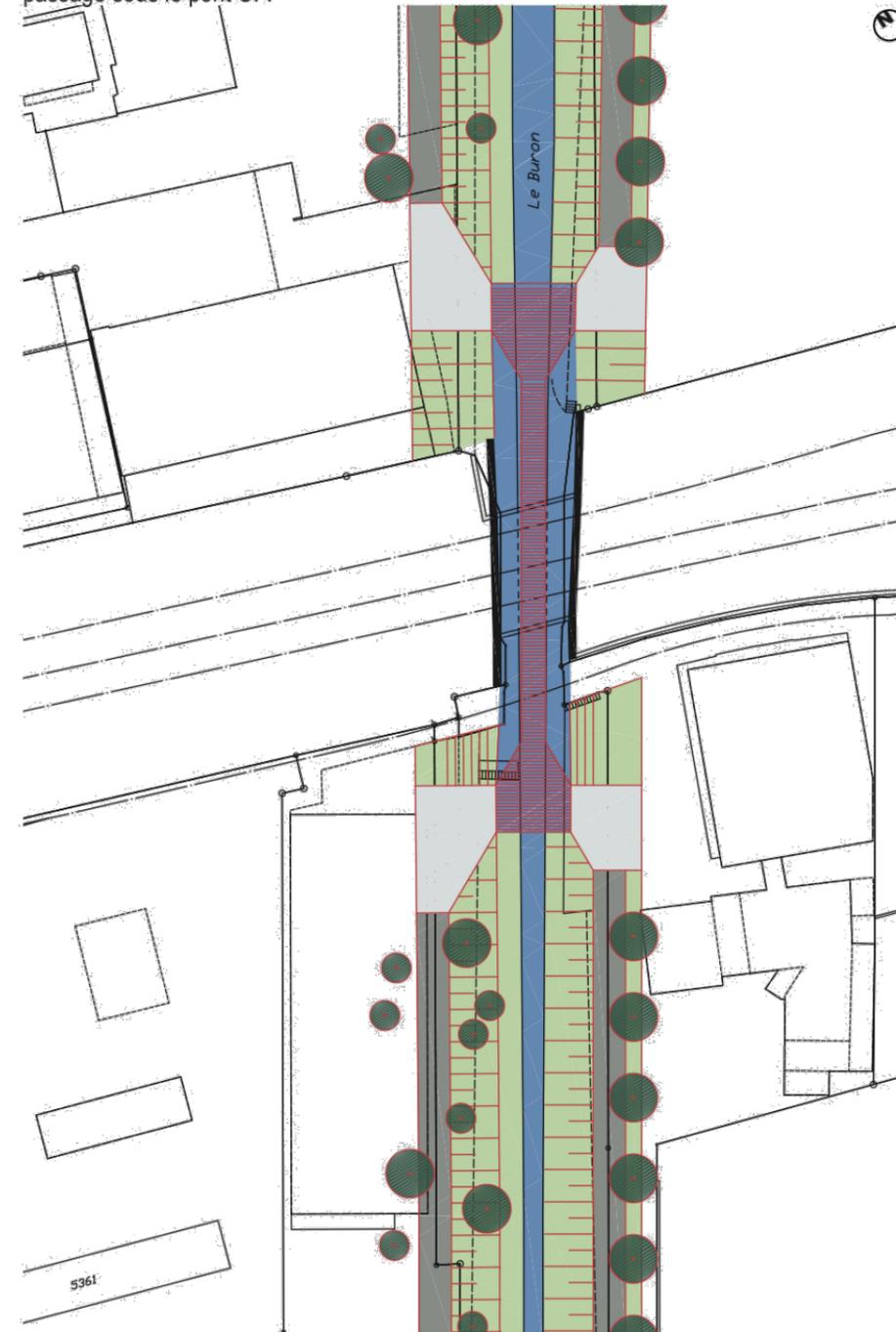
Rive gauche: Cheminement piétons/vélos en site propre entre l'Avenue des Sports et l'Avenue Haldimand en relation avec le réaménagement du quartier.
Rive droite: Cheminement piétons/vélos continu en site propre

Mesures

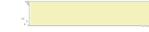
1. Elargissement de la passerelle pour usage piéton et vélo (2m min.)
2. Sécurisation des traversées de chaussée avec îlots piétons (Av. des Iris)
3. Elargissement du pont existant avec sécurisation des traversées de chaussée (Av. des Sports)
4. Création d'un paysage sous le pont CFF avec connexion au site propre « mobilité douce » le long des voies ferrées.



passage sous le pont CFF



LEGENDE:

-  Canal
-  Alignement d'arbres
-  Plantation diversifiée, caractère naturel
-  Espace public
-  Site propre piéton et vélo
-  Traversée de chaussée
-  Passerelle
-  Passage inférieur